



**13<sup>ème</sup> législature**

<b>Question N° : 109991</b>	<b>de M. Muet Pierre-Alain ( Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Rhône )</b>	<b>Question écrite</b>
---------------------------------	--	------------------------

<b>Ministère interrogé &gt; Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)</b>	<b>Ministère attributaire &gt; Logement</b>
--	---

<b>Rubrique &gt; politique sociale</b>	<b>Tête d'analyse &gt; lutte contre l'exclusion</b>	<b>Analyse &gt; hébergement d'urgence. moyens</b>
--	---	---

Question publiée au JO le : **31/05/2011** page : **5691**  
 Date de changement d'attribution : **26/07/2011**

**Texte de la question**

M. Pierre-Alain Muet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inquiétudes exprimées par la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), suite aux baisses répétées des financements pour le fonctionnement auxquelles se trouvent confrontées les structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des publics en situation de précarité. La pérennité et l'activité de ces structures s'en trouvent aujourd'hui menacées. À ce titre, les associations adhérentes à la FNARS demandent une vraie reconnaissance de leur travail, la mise en place d'un moratoire sur la restructuration actuelle de l'offre et une revalorisation des enveloppes régionales 2011 permettant de financer les moyens actuels. Il lui demande donc de lui préciser quelles réponses vont pouvoir être apportées aux revendications des structures d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté.